

Débat public « port méthanier d'Antifer »

Problématique de la plage et de l'usage du littoral

Questions posées en réunion

3 - Les habitants garderont-ils un accès à la plage ?

Les études de Gaz de Normandie sont menées de telle sorte que l'accès à la plage puisse être maintenu.

16 - Membre du club Viking Vol libre, je pratique le parapente au dessus des falaises d'Octeville jusqu'à Antifer, voire jusqu'à Etretat, lorsque les conditions aérologiques sont bonnes. Pourrons nous continuer notre activité ?

Les autorisations de survol sont de la compétence des autorités en charge de l'aviation civile qui seront consultées dans le cadre de l'instruction administrative si Gaz de Normandie décide de poursuivre les études et de déposer une demande d'autorisation pour son projet.

22 - La plage sera-t-elle fermée pendant le chantier ? Va-t-on rendre les plages proches : Tilleul ...accessibles à tous (personnes à mobilité réduite) ? Ces plages ont-elles la possibilité d'absorber ces nouveaux flux (WC, parking, poste de secours...) ?

L'accès à la plage serait maintenu durant le chantier. Le projet de Gaz de Normandie est limité à la zone industrialo portuaire d'Antifer et ne concerne pas les autres plages.

39 - Quelles seraient les conditions d'accès à la plage de Saint Jouin Bruneval pendant l'exécution du chantier (si chantier il doit y avoir...)

L'accès à la plage serait maintenu durant le chantier ?

63 - 1) Dans la présentation du projet, l'accès à la plage de Saint Jouin par la route qui mène au port est maintenu "au conditionnel" Pouvez-vous affirmer que cet accès restera public et qu'il ne sera jamais remis en cause pour quelque raison que ce soit. 2) Ce projet remet-il en question le projet de Port de Plaisance ?

Ces questions ont largement été abordées lors des réunions du débat public. Les principaux éléments de réponse sont les suivants : A l'issue du débat public, Gaz de Normandie prendra la décision de continuer ou non les études. Quant à la décision de réaliser l'installation, elle ne pourrait être prise que bien plus tard, si les autorisations nécessaires sont obtenues. D'ici-là, toutes les informations données par Gaz de Normandie sur l'installation du terminal méthanier sont formulées au conditionnel. Gaz de Normandie s'est ainsi engagé, si le projet était réalisé, à ce que l'accès du public à la plage ne soit pas remis en cause du fait de la construction ou de l'exploitation du terminal méthanier. Seule, une partie du terre-plein utilisé l'été comme parking pourrait être occupée par des bâtiments destinés aux activités portuaires. Les activités de plaisance existantes resteraient possibles. Ce projet n'est pas incompatible avec le développement d'autres activités à proximité du site.

79 - Quelle sécurité du site et quel accès à la plage ?

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage. Le document sur la maîtrise des risques diffusé par le maître d'ouvrage à l'occasion de la réunion d'Octeville apporte des réponses détaillées à votre question. Il est disponible sur simple demande à la CPDP ou au maître d'ouvrage et téléchargeable sur le site internet.

128 - Quelle compatibilité entre le projet de port méthanier et les activités de vol libre pour le passage vers Etretat ? Il ya souvent 100 à 200 parapentes et deltas par jour sur les falaises.

Les autorisations de survol sont de la compétence des autorités en charge de l'aviation civile qui seront consultées dans le cadre de l'instruction administrative si Gaz de Normandie décide de poursuivre les études et de déposer une demande d'autorisation pour son projet.

Questions posées par coupon T

8 - Est-ce que l'accès à la plage et à la cale de mise à l'eau sera assuré et dans le temps ne sera-t-il pas soumis à une règle de sécurité imposé par la DRIRE. Pourquoi pas des bacs de stockage enterrés ?

Gaz de Normandie développe son projet de manière à ce que l'accès à la plage puisse être maintenu et que la mise à l'eau des bateaux demeure possible. Les bacs de stockage enterrés ne peuvent être justifiés que par la réduction de l'impact visuel. Compte tenu des caractéristiques du site, qui n'est pas visible depuis les zones habitées, des bacs enterrés ne se justifient pas.

12 - L'avenir de la plage à long terme sera-t-il assuré ?

Gaz de Normandie développe son projet de manière à ce que l'accès à la plage puisse être maintenu. L'avenir de la plage à long terme est un sujet important sur lequel Gaz de Normandie est disposée à collaborer avec le Conseil Municipal et le Port Autonome afin de trouver et mettre en œuvre les solutions les plus appropriées.

18 - Que deviendra la plage qui est très fréquentée ?

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage.

22 - Notre désir c'est que : la plage ne soit jamais supprimée c'est la seule qui nous permet de profiter du bord de l'eau, accessibilité facile, parking très près et plage de sable. Que la sécurité soit assurée sans crainte de danger.

La possibilité pour des personnes âgées d'accéder facilement à la plage de Saint-Jouin grâce à la route du port a été prise en compte. C'est pourquoi Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage.

25 - Impact du périmètre de sécurité concernant l'accès à la plage de St Jouin. Quelles restrictions d'accès au public sur la plage ?

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage. La plage elle-même est en dehors de l'emprise du projet et ne serait donc pas touchée.

36 - Quels impacts pour la plage (vacanciers, pêcheurs à pied...) ? merci

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage.

49 - Pourquoi vous ne parlez pas de la confiscation du droit du bord de mer et surtout la suppression de la plage ?

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage.

51 - Pourquoi pas une plage comme il y a à Antifer (je suis née à Saint Jouin) à la vailleuse de St Jouin comme autrefois ? Possibilité de faire parking à gauche creusé comme il a été fait à Antifer. Pour le bonheur de tous.

La société Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage et est prête à étudier avec le Conseil Municipal et les administrations concernées, toute solution d'aménagement complémentaire.

52 - Habitant St Jouin bruneval depuis 1994 j'aime ce village, cette plage ! Je possède un bateau la fermeture de la plage c'est tuer ce village ! La plage c'est son cœur !

La société Gaz de Normandie est pleinement consciente de l'importance de cette plage dans la vie locale. C'est la raison pour laquelle elle conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage.

57 - Est-ce que l'on pourra encore se promener sur la plage ? Est-ce que les particuliers qui ont un bateau de pêche pourront encore y aller ? C'est dommage de faire ça à une plage qui est si calme, qui a été aménagée, est agréable pour se promener.

La société Gaz de Normandie est pleinement consciente de l'importance de cette plage dans la vie locale. C'est la raison pour laquelle elle conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage. Les activités de plaisance ne seraient pas affectées par le terminal méthanier.

58 - La descente à la plage sera-t-elle toujours possible pendant la durée des travaux ?

L'accès à la plage restera possible pendant la durée des travaux.

65 - Savoir les conséquences sur les plaisanciers au niveau de la pêche et promenade en mer.

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage et la possibilité de mise à l'eau des bateaux de plaisance.

67 - Je souhaiterais que l'on laisse la plage de St Jouin telle quelle et que vous mettiez votre terminal gaz dans la zone industrielle de Gonfreville l'orcher à côté de tout ce qui est classé SEVESO

L'espace portuaire Havrais dans l'estuaire est rare et tous les trafics qui peuvent être mis ailleurs doivent l'être. Il n'est pas souhaitable d'immobiliser des terrains embranchés fer et fluvial, tels ceux de Gonfreville, pour des trafics ne le nécessitant pas. Le site portuaire d'Antifer mérite d'être mieux valorisé et il faut y promouvoir les trafics qui peuvent s'accommoder de la falaise. Par ailleurs, comme l'a expliqué le représentant des pilotes lors de la réunion d'Octeville, les conditions de sécurité maritime sont bien meilleures à Antifer qu'au Havre pour le trafic des navires méthaniers. La plage de Saint Jouin ne serait pas affectée par la présence du terminal et Gaz de Normandie conduit son projet de manière à ce que l'accès public à la plage puisse être préservé.

73 - Il faudrait préserver en totalité le parking, ainsi que le petit port de plaisance et l'aménagement de la plage.

La société Gaz de Normandie est pleinement consciente de l'importance de cette plage dans la vie locale. C'est la raison pour laquelle elle conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'autorisation d'accès à la plage et au port de service. Les activités de plaisance ne seraient pas affectées par le terminal méthanier.

74 - La plage et la pêche seront-ils toujours ouvertes au public durant la durée des travaux ?

L'accès à la plage restera possible pendant la durée des travaux.

85 - Impératif : garder la plage d'Antifer dans son état

Gaz de Normandie conduit son projet de manière à permettre le maintien de l'accès à la plage. La plage elle-même est en dehors de l'emprise du projet et ne serait donc pas touchée.

89 - Souhaite voir installée sur le site : une webcam, une station météo consultable en ligne (internet) pour les activités nautiques.

Cette proposition est intéressante pour développer les loisirs nautiques sur la plage d'Antifer.